

Communiqué de presse

Berne, le 29 septembre 2021

*Négociations salariales 2022*

**Lors de son assemblée des délégués à Zurich, l'association faîtière des représentations du personnel et des employés de l'économie électrique (FPE) a décidé de revendiquer une augmentation des masses salariales de 1,5 à 2,0 % en fonction de la capacité bénéficiaire des différentes entreprises.**

*Selon les prévisions actuelles du SECO, on peut tabler sur une hausse de 3,4 % du PIB en 2021.*

*Pour 2022, une nouvelle hausse du PIB de 3,6 % est prévue de sorte que le ralentissement dû au coronavirus pendant l'année 2020 est de nouveau compensé.*

Les employés ont fait preuve d'un grand engagement et d'une grande flexibilité pour aider à traverser cette période de pandémie. Les résultats semestriels 2021 des entreprises du secteur de l'électricité sont très positifs et des résultats très solides sont attendus en 2021 malgré la situation due au Covid 19.

Au cours des dernières années, les systèmes de salaire au mérite des entreprises n'ont ainsi pas pu être suffisamment alimentés, ce qui avait pour conséquence une évolution salariale insuffisante pour les jeunes salariés et les salariés-clés des entreprises. Une évolution continue au sein de la plage salariale doit être garantie pour les salariés. La revendication salariale située entre 1,5 et 2,0% est modérée et assure la continuité de l'évolution des salaires dans la branche.

Pour la FPE, les négociations salariales doivent de plus en plus viser à obtenir des augmentations générales des salaires plutôt que des ajustements salariaux purement individuels. Une augmentation générale des salaires pour tous les salariés est nécessaire afin d'obtenir une augmentation réelle des salaires pour tous. Sans une augmentation générale des salaires, le besoin d'ajustements structurels des salaires augmentera.

La FPE attend que la fixation et la répartition des masses salariales soient transparentes et équitables. La fourchette et la clé de répartition doivent être discutées en fonction des situations spécifiques des différentes entreprises.

**Fédération Suisse des Représentations du Personnel de l'Économie Électrique (FPE)**

La FPE est la plus grande organisation de salariés de l'économie électrique Suisse. En tant qu'association faîtière des représentations du personnel et des employés de l'économie électrique Suisse, la FPE est au travers de ses organisations membres une organisation forte et indépendante qui représente les intérêts de plus de 12'000 employés (à savoir. plus de 50 % de tous les employés de l'économie électrique).